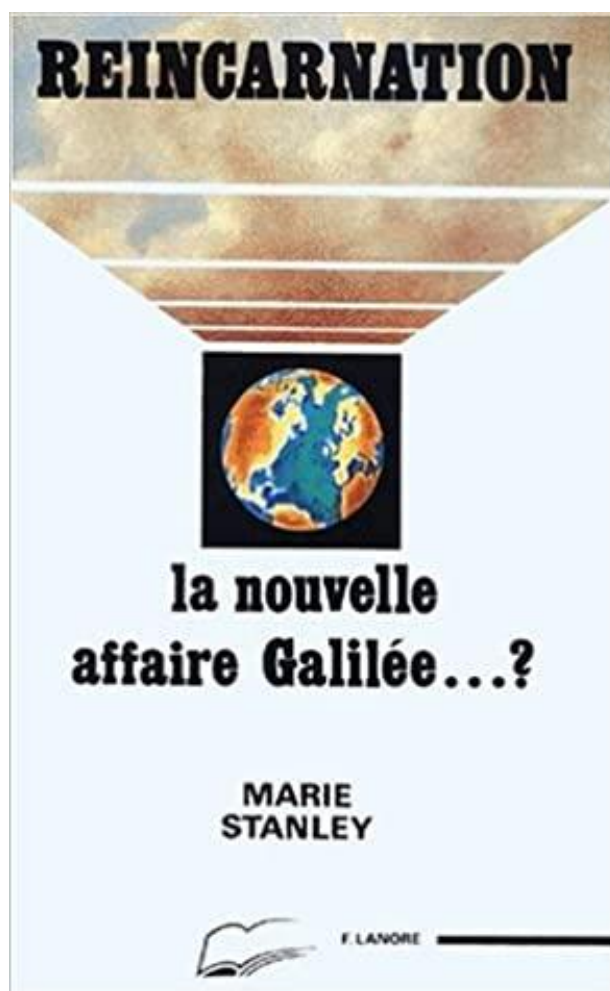


CHRISTIANISME ET REINCARNATION



Dans un livre intitulé : *Expériences de vie imminente* (Artège, 2019), le médecin Patrick Theillier (qui a été responsable du *Bureau des constatations médicales* à Lourdes) fait, dans un petit chapitre (le chapitre 6 : *Résurrection et réincarnation*) de ce livre, les déclarations péremptoires suivantes :

La Bible contredit la réincarnation ; la réincarnation contredit la Bible et s'attaque au principe même de la doctrine chrétienne ; la résurrection du Christ contredit la réincarnation. Il cite en outre un petit passage biblique (*He 9*) où on lit que « les hommes ne meurent qu'une

fois ». Et, toujours en tant que fervent catholique, il en appelle au *Catéchisme de l'Eglise Catholique*. Il présente bien sûr le Christ comme étant le Sauveur qui a racheté nos « péchés »... (Donc, évidemment, pas besoin de « karma » !)

Dans son très court chapitre, Patrick Theillier n'évoque aucune donnée ou recherche (souvenirs de vies antérieures, marques de naissance associées à une précédente vie, etc.) qui témoigne de la réalité des vies successives, pas plus qu'il n'évoque, bien sûr, la foulditude de sources extra-bibliques contemporaines qui font état de la réalité de la réincarnation. Il en reste, de façon basique et primaire, à son dogme « biblique », s'étonnant par ailleurs du nombre de personnes qui se disent chrétiennes et qui adhèrent à la réincarnation. Et bien sûr, sa cécité spirituelle l'empêche, comme ses confrères « chrétiens » (mais aussi musulmans), de poser les bonnes questions, dont celle-ci évidente : comment expliquer, dans la perspective d'une seule petite vie, les inégalités flagrantes et inadmissibles entre individus ? Comment peut-on « juger » les œuvres de chacun alors que certains ont une vie d'abondance (richesse, etc.) et d'autres une vie « d'insuffisance » (pauvreté, etc.) ? Certains n'auront fait que l'expérience de la richesse, d'autres celle de la pauvreté, certains auront eu une bonne santé (avant la fin, bien sûr), d'autres souffriront durant leur vie, certains vivront l'épreuve du handicap, certains feront l'expérience de la mort d'un enfant et d'autres non, etc. Et que penser des individus qui meurent très jeunes, y compris bien sûr les avortés ? Quel est l'intérêt de vivre une vie aussi courte, alors que d'autres vivent à un âge avancé ? Où sont la justice et l'équité dans tout cela ? Les « croyants orthodoxes » comme Patrick Theillier ne s'embarrassent pas de ce genre de considérations pourtant fondamentales. Ce qui les intéresse seulement, c'est le prétendu « rachat des péchés » par le Christ !

L'autre « argument » utilisé est celui de « *l'unicité de l'homme* ». Entendons par là que l'être humain est censé perdre, dans le processus de la réincarnation, son identité propre : on change d'identité corporelle puisqu'on change de corps à chaque incarnation. C'est oublier que nous perdons notre corps au moment de la mort, que la « résurrection physique à la fin des temps » est une monumentale foutaise, et que ce qui constitue le fondement de l'être, et donc sa réelle identité propre, c'est son âme, laquelle préexiste à l'incarnation et n'est nullement créée avec le corps physique pour une unique petite vie. Chaque âme a sa propre tonalité vibratoire ou fréquence personnelle, et c'est cela qui constitue le fondement réel de l'être et donc de chaque individu, le corps physique n'étant qu'un vêtement ou un véhicule (comme une voiture), le « chauffeur » étant identifiable à l'âme.

Disons-le : si la réincarnation n'existait pas, Dieu ne serait pas seulement le Grand Architecte de l'Univers, mais également le Suprême Grand Imbécile de l'Univers !

Pour ma part, je note que si on lit, dans un passage du texte biblique, que « *les hommes ne meurent qu'une fois* », c'est simplement la conséquence de l'ignorance de la personne concernée. Il en va de même pour la présentation, par certains disciples, de la nature du Christ, ainsi que de la compréhension de son message. **Tout ce qui a été écrit dans la Bible n'est que le reflet, à propos des sujets évoqués, de la compréhension et de la**

perception des scripteurs de cette époque lointaine. Ce n'est aucunement « la parole de Dieu ». Des gens comme Patrick Theillier sont victimes de leur adhésion dogmatique et irrationnelle au contenu doctrinal d'une religion précise au détriment des autres et au détriment de la multiplicité des sources extra-bibliques (de nombreuses sources médiumniques et « canalisées », etc.).

Prétendre que la réincarnation s'attaque au principe même de la doctrine chrétienne est une absurdité, sauf si, bien sûr, on identifie cette doctrine à ce que l'Église et sa théologie rétrograde font dire à l'enseignement christique.

1. En ce qui concerne la « rémission des péchés », je remets ici ce que j'ai écrit dans mon texte : « *Quelques thèmes "chrétiens" vus par la "nouvelle" spiritualité* » (rubrique « *Énigmes et sujets divers* ») :

La rémission des péchés, dont il est question dans la Tradition chrétienne, est le pardon de toutes les fautes, un événement qui, si l'on en croit l'Église, devrait se produire lors du *Jugement dernier*, c'est-à-dire à la *Fin des Temps*.

En termes orientaux, la **rémission des péchés** pourrait être identifiée à la **suppression du karma négatif**, donc de l'annihilation de la charge énergétique négative accumulée dans la mémoire de l'âme.

« Selon l'expression consacrée, "remettre les péchés" reviendrait, en conséquence, à gommer l'intégralité d'un karma douloureux, ou encore, exprimé de façon plus technique, à décharger le dossier mémoriel pesant qu'une conscience a fini par générer dans son espace-temps.

Est-ce la Divinité qui opère un tel travail de nettoyage ? C'est ce que le dogme tente de nous faire croire... et c'est ce à quoi les mystiques non assujettis à une Église temporelle ne peuvent souscrire. Toute plongée de l'âme dans les sphères de la Lumière enseigne tôt ou tard que seul l'être peut pacifier sa propre mémoire.

Ce n'est pas Dieu, si on voit Celui-ci comme une Puissance extérieure à la Création, qui porte un jugement sur le contenu de son bagage ; c'est l'être lui-même et lui seul qui a le pouvoir de "dédouaner" son fardeau. » (D. Meurois)

C'est la Présence du Divin au sein de toute âme qui résout la problématique de sa **mémoire totale akashique**, le principe de la rémission des péchés ne devant pas être compris comme une sorte d'ultime cadeau de provenance divine, mais comme l'aboutissement d'un immense travail de réforme de l'âme sur elle-même...

Il peut cependant y avoir des exceptions. On dit que les plus grands Maîtres (comme Sri Yuktेशwar et Babaji) sont dotés de la capacité de « prendre sur eux » le **karma négatif** de leurs disciples. L'*Ancien Testament* mentionne aussi à quatre reprises la possibilité d'une annulation des fautes, Joseph, David, Samuel et Moïse y faisant l'objet d'une telle demande... Dans *Matthieu 9 : 2-9*, le Christ offrit la guérison à un paralytique en lui annonçant : « *Aie confiance, mon enfant, tes péchés te sont remis.* »

L'Église romaine ne montre pas de réelle cohérence. Alors que l'Évangéliste Marc a affirmé que « *Dieu seul remet les péchés* » (2 : 1-12), le pape Pie X a attribué ce même pouvoir à l'ensemble de l'Église et, bien sûr, aux papes en priorité.

Deux conditions sont requises pour qu'un *Missionné divin incarné* puisse « remettre les péchés » (le *karma négatif*) :

* Celui qui affirme avoir la capacité d'intervenir sur le *karma* d'autrui doit être un **Maître ascensionné**, seul un être de cette nature pouvant envisager de dénouer la problématique mémorielle d'une âme, sa charge souffrante. Il doit être capable d'absorber (et donc de transmuier) en lui « *l'infection énergétique, la masse vibratoire "disharmonieuse" dont l'âme souffre au niveau de sa mémoire* ». On rapporte que certains grands yogis ou Maîtres spirituels tombent gravement et mystérieusement malades suite à une pratique visant à libérer - ne serait-ce qu'en partie - le poids *karmique* d'un de leurs disciples.

* La seconde condition concerne la personne bénéficiant de cette action. Derrière le paralytique que le Christ a décidé de guérir, « *une âme méritante se cachait sans doute* ».

L'Église en tant qu'institution ne bénéficie pas d'une telle prérogative.

Décharger l'empreinte douloureuse gravée dans l'âme constitue une préoccupation dans les grandes traditions religieuses et spirituelles.

« Le principe de la confession tel qu'imaginé par l'Église de Rome le traduit à sa façon, bien que d'une manière très simpliste. » (D. Meurois)

Tranquilliser la conscience ne suffit pas à la « désinfecter », tranquilliser n'étant pas synonyme de pacifier ni de réunifier... (1)

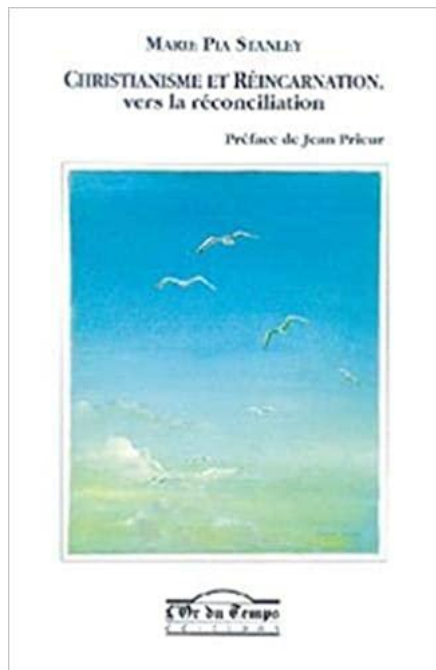
2. Quant à la « résurrection du Christ » censée contredire la réincarnation, c'est là aussi une allégation stupide. D'abord, on ne sait pas ce qu'il s'est réellement passé lors de la crucifixion, car si certains disciples (et dans la foulée les églises dites chrétiennes) ont imposé leur compréhension des événements associés, cela ne signifie pas que leur compréhension était la bonne. Il existe de nombreux scénarios différents à propos de la vie de Jésus et notamment de sa crucifixion et de sa prétendue résurrection. Tout en sachant par ailleurs que ressusciter physiquement trois jours après la mort (quand débute le processus de décomposition du corps !), c'est invraisemblable ! Il faudrait, pour rendre possible une telle chose, une sacrée dose « d'énergie cosmique » (sachant que des lésions irréversibles se produisent seulement quelques minutes après la mort) ! A noter que les musulmans ne croient pas que Jésus a été crucifié ; par conséquent, pour eux, il n'a pas pu ressusciter... Pourtant, c'est aussi une « révélation » monothéiste de type *abrahamique*. Et si le Christ n'a pas ressuscité, on ne peut alors pas dire que la

résurrection du Christ contredit la réincarnation ! A noter aussi que les diverses versions extra-bibliques se contredisent gravement à propos des divers aspects de la vie de Jésus : « *L'Évangile du Verseau* » ; « *Le Livre d'Urantia* » ; Eugène Whithworth (au début des années 1980) ; Benjamin Creme (1922-2016) ; Anna (la grand-mère de Jésus), canalisée par Claire Heartsong ; Anne Givaudan et Daniel Meurois ; le contacté français Michel Desmarquet ; etc. A l'exception de quelques rares points, rien ne correspond dans le détail. Bref, quand on veut rester objectif, on ne peut que faire cette déclaration : **on ne sait pas quelle est la bonne version (si tant est qu'il y en a une), à défaut de pouvoir consulter personnellement les Annales akashiques (Mémoire de la Nature, Mémoire universelle, « psychosphère », « Livre de la Vie »...).** Un conseil (pour ceux qui seront alors incarnés) : attendons la future invention de la machine à capter les Archives akashiques ! A ce moment-là, les Terriens sauront la vérité sur la vie de Jésus (et sur bien d'autres sujets).

En outre, on ne voit pas en quoi une éventuelle résurrection de Jésus serait contradictoire avec le processus de réincarnation générale. Une telle *résurrection* est en effet la prérogative des Maîtres dits « ascensionnés » et survient à la fin du processus évolutif de l'âme dans la matière. Les notions de crucifixion, de résurrection et d'Ascension, sont explicitées dans la littérature ésotérique (voir par exemple l'enseignement reçu par Alice Bailey) et canalisée contemporaine, laquelle intègre bien sûr la réincarnation comme **loi fondamentale de l'évolution spirituelle par l'effort auto-éducateur.**

Les croyants orthodoxes (les musulmans, qui ne croient pas non plus à la réincarnation, sont logés à la même enseigne) ont une compréhension enfantine et fantaisiste de la « résurrection », et de bien d'autres thèmes. (Voyez sur ce site, dans la rubrique « **Énigmes et sujets divers** » -, mon texte intitulé : « Quelques thèmes “chrétiens” vus par la “nouvelle” spiritualité ».)

Marie Pia Stanley a écrit deux livres intéressants sur le thème réincarnation/christianisme : « *Christianisme et réincarnation. Vers la réconciliation* » (éditions L'Or du Temps, 1989), « *Réincarnation : la nouvelle affaire Galilée ?* » (paru aux éditions Lanore à la fin des années 1990). (Voir, pour ce dernier livre, la page de couverture au début du présent article.)



Alain Moreau

Référence :

1. **Daniel Meurois**, "*Les Annales akashiques*", éditions Le Passe-Monde, 2007, p. 132-136.